



## Comité de Pilotage élargi - 22 septembre 2009 COMPTE-RENDU

### Présents :

Madame GUILLEMOT, Municipalité/Politique de la Ville,  
Madame FLEURANTIN Municipalité/enfance et affaires scolaires,  
Monsieur RECOUVREUR Municipalité/Social,  
Madame PODOR CAF, Madame MASSONNEAU Conseil Général,,  
Monsieur DEPOND, Conseil Général,  
Monsieur DUFRENOY Éducation Nationale, Madame BRICE, Fédération Familles Rurales,  
Madame de RAUCOURT Personne Ressource, Madame GAFOUR, Association ASAL,  
Madame ARMBRUSTER Conseil Général,  
Madame THOUVENIN Municipalité,  
Monsieur HOUOT Association MJC,  
Madame GUIDIGAN CAF, Madame PLATTI CAF / Pilote départemental des REAAP,  
Madame HOUOT coordinatrice CLEF.

### Excusés :

Monsieur GRANDJEAN Association MJC,  
Monsieur MERCKLING CMP,  
Monsieur CABLE  
Politique de la Ville,  
Valérie EPHRITIKHINE CEMEA,  
Monsieur GRETHEN Association Les Epis, Madame MULLER CMP, Madame BLAISON CCAS

## Ordre du jour

**1 : Quelles attentes initiales avaient les partenaires associatifs et institutionnels lors de leur engagement dans ce collectif ?**

Madame de RAUCOURT ouvre la séance et rappelle la demande initiale des partenaires du comité de pilotage datant du 19 juin, qui au regard de l'évolution et du développement des actions CLEF souhaitaient organiser un grand rassemblement des partenaires pour permettre à chacun de se re-positionner par rapport aux objectifs et perspectives de la CLEF

**2 : Après 4 années de développement, quels bilans en font-ils ?**

Madame ARMBRUSTER décline succinctement les grandes lignes de développement de la CLEF depuis 2006 et énumère quelques actions nécessitant d'être renforcées ou modifiées. (Ces points sont précisés dans le document (1) réalisé par la coordinatrice et corrigé par les membres du comité technique),

**3 : Quelles perspectives envisagent-ils ?**

### PREAMBULE

Les partenaires du Comité de pilotage quasi tous présents à la soirée du 15 septembre (Rendez vous de Territoire du Conseil Général) soulignent la qualité du travail du collectif CLEF. A l'écoute des témoignages, plusieurs points de fonctionnement ou des actions de la CLEF demeurant un peu obscurs se sont éclairés. Cette soirée peut se décliner comme l'expression d'un bilan consensuel largement positif .

**4 : questions diverses**

## **BILAN ET PERSPECTIVES DE L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES**

### **TOUR DE TABLE**

#### **1- Familles Rurales**

##### **Mme BRICE**

Notre souhait initial était de contribuer à étendre le réseau CLEF sur le rural. Avant l'arrivée de la coordinatrice la Fédération départementale Familles Rurales était présente sur la mise en place de la CLEF avec d'autres partenaires. Depuis l'arrivée de la coordinatrice de la CLEF, la Fédération participe au comité technique qui est le lien avec les associations locales Familles Rurales du Lunévillois; les Relais Familles participent aux groupes de travail mis en place par la CLEF selon les projets à réaliser. Ainsi la CLEF touche les communes rurales et ne reste pas uniquement sur Luneville, ce qui au départ de la réflexion était une commande du sous préfet.

Ce travail pour réussir un tel partenariat prend du temps mais est source de richesses pour chacun.

Il y a une réelle mutualisation d'outils, compétences et connaissances. Cette année notre collaboration au sein de la CLEF a vraiment aidé les animatrices dans leur mise en place de partenariat avec l'école.

Sont remises au comité de pilotage, les pièces suivantes

1- un rapport d'évaluation de l'action menée par la coordination Lunévilloise Enfance Famille de 2006 à juin 2009.

2- un tableau récapitulatif de l'évolution des dépenses et des recettes depuis 2006

3- un bilan des professionnels enfance et petite enfance engagés dans le réseau CLEF

4- un rapport d'intervention mené par CABISS Conseil sur une Formation-Action à l'évaluation d'opérateurs du

REAAP de Meurthe et Moselle.

Questions préalables

1- Quelles sont précisément les partenaires rassemblés dans la CLEF ?

Le comité de pilotage regrette en effet, l'absence de représentants de l'État, principal financeur du poste Adulte -Relais. Il regrette également l'absence de l'association APPEL, acteur du quartier Niederbronn.

Éléments de réponse

La Charte CLEF validée le 2 octobre 2008 prévoit pour tout partenaire souhaitant s'engager, la signature d'un protocole d'engagement indiquant le niveau d'engagement souhaité.

3 niveaux d'engagements sont proposés :

- 1- Comité de Pilotage,
- 2- Comité Technique
- 3- Groupes de travail thématique.

Ici : Charte CLEF

Question de M.DEPOND: la collaboration écoles-association-travailleurs sociaux existe t-elle aussi fortement dans le rural que sur Lunéville?

Réponse:

Le lien école-assos et parents s'est vraiment mis en place cette année avec notamment le spectacle de la « Journée de Victor ».

Nous avons également l'avantage du dispositif de l'accompagnement scolaire qui est un plus pour travailler sur la collaboration parents et enseignants. Par contre la participation des travailleurs sociaux est moins importante sur le rural.

Perspectives

**Poursuivre et renforcer la dynamique de travail entre Einville, Fontenoy et Lunéville. Et proposer au pôle de Mont sur Meurthe de rejoindre le réseau.**

**On a chacun notre place dans ce dispositif. Le collectif CLEF est une ressource, un nouveau souffle.**

MJC

M.HOUOT

En acceptant la gestion administrative de la CLEF, la MJC s'est jointe au réseau. Elle facilite également le travail de la coordinatrice en mettant du matériel à sa disposition (vidéo-projecteur, prêt de salle...)

Mais la MJC n'entre pas dans la construction des projets. Son champs d'action reste les ados et pré-ados, qui avec la présence d'un animateur jeunes est en train de se développer. Il est possible qu'un projet nous rassemble lorsque nous aborderons la question des parents d'ados.

Perspectives:

**Il y a une question prépondérante : Au terme du contrat, qu'en sera t-il du poste ?**

ASAL

Mme GAFOUR:

Depuis 10 ans, nous sommes opérateurs REAAP, nous avons donc tout intérêt à rejoindre une coordination rassemblant les autres opérateurs et les institutions partenaires.

Il apparaît cependant qu'autour de la table peu d'associations sont présentes. Les engagements sont très différents les unes, des autres.

A.HOUOT fait remarquer que certaines actions collectives nécessitent de la part des associations un investissement assez lourd ou de dernière minute. Par exemple sur le rendez-vous des parents qui devrait s'organiser tous les 2 mois, (outre la recherche d'un lieu adapté), il faut jongler pour trouver des professionnels pour garder les enfants...une fois Les animateurs des Epis...une autre fois les animateurs de l'ASAL...

Madame PLATTI précise qu'un projet d'action comme le rendez vous des parents doit être mieux préparé au moment même de l'écriture des dossiers REAAP afin d'étaler et d'organiser dans le temps, avec les partenaires, le cadre de cette action.

A.HOUOT exprime que ce travail de fond n'est possible que si les partenaires consolident leur investissement « Temps » durant cette période de réflexion et mise en place des projets.

Ce qui pour les associations est difficile puisqu'elles ont la même chose à faire dans leur propre structure.

**Le comité prendra le temps nécessaire pour travailler sur ce projet s'il s'avère être prioritaire.**

Mme GAFOUR :

Le collectif CLEF conforte l'action menée autour de la parentalité développée par les associations.

Il a facilité les relations entre écoles et associations. Associations et travailleurs sociaux (Voir projet Niederbronn). Mais soutenir la fonction parentale ne se limite pas à l'éducation des plus jeunes enfants. Il y a aussi à prendre en compte la fonction parentale autour des ados. C'est ce que nous souhaiterions aborder prochainement dans le collectif.

Même si l'accompagnement à la scolarité nous aide bien à rencontrer les parents, constat est fait à l'issue de 8 semaines de CLSH mené dans le quartier que sur 157 enfants accueillis, 157 enfants ne vont pas bien. Et les 61 ados encadrés, vont encore plus mal!

**Perspectives : s'intéresser à la fonction parentale en dehors de l'école, autour des CLSH par exemple et prendre en compte la fonction parentale autour des ados.**

A ce jour, le protocole a été signé par la majorité des organisations présentes en ce 22/09/09. Si toutefois certains n'ont pas signé le document, il ne s'agit que d'une formalité puisque leur présence est effective sur chaque réunion et/ou action.

Il y donc des organisations qui adhéraient à la CLEF mais qui n'ont pas retourné le protocole et qui ne participent pas aux réunions.

Chaque membre supposé du comité élargi a été invité pour aujourd'hui, le 10 juillet dernier. (voir courrier email du 10/07/09)

Pour la relance de la date, il est à noter de probables erreurs dans la liste des invités puisque la coordinatrice ne disposait pas alors de ses fichiers emails.

Le comité de pilotage souhaiterait que les membres absents puissent se positionner par écrit par rapport au fonctionnement proposé par le collectif CLEF, par rapport aux projets...

**Monsieur MERCKLING, représentant le service « enfance-petite enfance » du Centre Médico Psychologique**

souhaite se retirer de l'instance Comité de Pilotage. Le CMP est par ailleurs organisateur et co-animateur d'un groupe de travail thématique.

Madame MASSONNEAU rappelle que le collectif CLEF est un réseau ouvert mais nécessitant de la part des ses membres un engagement personnel dans la compréhension et

#### Question de A.HOUOT

Le projet d'accueil des parents du quartier est-il mis en place ?

#### Réponse

L'espace d'accueil est ouvert chaque vendredi matin. Les liens engagés avec notamment les partenaires sociaux facilitent complètement la prise en compte de la situation réelle du parent qui vient nous voir.

A.Houot précise que le CMP « adulte » peut éventuellement être re-contacté pour apporter un soutien sur ce projet. Ainsi que le CMS Pluton.

#### M.DUFRENOY

Au niveau collège, Toura MARCILLAT serait à recontacter. Nous pourrions être partenaires sans être acteurs : L'association Léo LAGRANGE, le service de Prévention Spécialisée peuvent travailler sur la violence.

#### Éducation Nationale ((1er degré)

#### M.DUFRENOY

Historiquement, L'Éducation Nationale n'a pas de formation initiale autour de la parentalité. La CLEF a permis d'ouvrir la porte au questionnement dans les écoles, chez les professionnels. Questionnement fondamental chez des enseignants pour qui majoritairement la question de l'enfance, de sa protection, son éducation est à l'image de qu'ils ont vécu dans leur propre famille. Cadre souvent sécurisé.

C'est un vrai choc que de participer à cette démarche de questionnements qui forcément élargit le spectre des situations familiales et de leurs difficultés croissantes.

Le travail de la CLEF a commencé avec les maternelles, ce qui est naturellement le mieux indiqué puisque les enseignants sont encore très proches des parents et les parents encore présents auprès de leurs enfants.

L'institution ne peut pas offrir de financements sur les actions. Elle offre donc du temps et un cadre institutionnel pour mettre en place des animations pédagogiques spécifiques.

Et s'il est souvent dit que la CLEF pallie à des déficits de l'éducation nationale. N'oublions pas que tout ce travail sert ce qui nous rassemble, le cœur de notre action : l'enfant !

Les partenariats entre l'école et notamment l'ASAL sont installés dans le quartier Niederbronn. Ce partenariat va progresser encore cette année. Avec le regroupement des acteurs du quartier autour d'un outil commun (la formation du mouvement d'Alternative pour la Non violence) qui va servir les actions préventives qui seront développées sur l'année 2009/2010.

**Le CLSPD mettant l'accent sur les 9/10 ans du quartier et ce projet entrant complètement dans cette orientation, O.Dufrenoy se propose de représenter également le collectif CLEF pour partager les informations.**

#### **Accord du comité.**

A.Houot évoque de possibles partenariats sur le quartier Nord de la ville en lien direct avec l'association Les Epis.

Le partenariat avec le secteur social s'est largement développé avec pour l'illustrer le travail conjoint mené dans les commissions Conseil Général/Éducation Nationale.

#### Perspectives

**Renforcement des collaborations dans le quartier Niederbronn-Zola avec l'action précitée. L'appui également du projet d'action autour du langage qui rassemble les 2 écoles maternelles de ce quartier, le Donjeux, le CMP et l'association ASFOREL spécialisée dans les questions du langage. Nous sommes vraiment dans le domaine de la prévention. Ce projet illustre parfaitement la mise en réseau possible avec le levier CLEF de plusieurs acteurs autour d'une question et d'une action commune.**

#### Question

Quel rôle peut jouer le collectif autour de la classe passerelle mise en place à l'école des Cerisiers. Dans le sens où ce type de projet est encore expérimental et qu'il peut être intéressant de réfléchir à plusieurs sur ce dispositif?

#### Mairie

#### Mme GUILLEMOT

l'analyse des actions, dans le respect des dates de réunion ...

## **2- Autre point**

Madame PODOR, met l'accent sur la nécessité notamment au niveau des institutions, d'être vigilant à ne pas interpeller la CLEF sur des opérations promotionnelles, sans un appui technique, humain et financier.

Monsieur DEPOND précise que les actions de promotion entrant dans un cadre institutionnel doivent être menées de temps en temps afin de faire valoir l'importance de la mission auprès des décideurs. La coordinatrice dans ce type d'action est tiers. « Sa position lui permet de posséder une latitude que nous institutions ne pouvons avoir; elle n'est pas dans des enjeux de pouvoir et possède l'expérience nécessaire à l'organisation de ce genre de manifestations ».

Madame MASSONNEAU ajoute qu'à cette occasion, il est important de faire appel à un regard extérieur (Par exemple M. Rodriguès Martins, le 15/09 dernier) pour aussi permettre aux partenaires de faire ensemble, une pause, prendre de la distance, s'interroger et progresser.

*Le comité de pilotage s'accorde à vouloir mettre en place un fonctionnement plus opérationnel en matière de cadrage et de gouvernance des actions CLEF.*

(4) CLEF 22/09/09

*Favoriser le lien parents-enfants*

*Favoriser le lien parents-enseignants pour le bénéfice des enfants le collectif CLEF est bien inscrit dans ce travail.*

*« La question des ados et des parents d'ados est certes importante » mais pour Mme GUILLEMOT, ce champs nouveau de réflexion et potentiellement d'actions serait aujourd'hui trop lourd à gérer par le collectif, « La priorité doit être donnée au quartier Niederbronn ». « D'autant que demeure une inconnue, celle de l'échéance du contrat de la coordinatrice prévue en décembre 2010 ». (Le contrat aidé « adulte-relais » peut éventuellement être renouvelé une fois).*

*Mme GUILLEMOT : « Pour nous permettre d'avoir une vision des aspects financiers liés au poste de la coordinatrice il nous faut un budget faisant apparaître les possibilités.*

*M.RECOUVREUR et Mme MASSONNEAU proposent qu'un comité restreint réunissant les partenaires financiers et porteurs du poste (ETAT, DDASS, MJC, CAF, Conseil Général, Mairie et L'Éducation Nationale) se retrouvent pour travailler exclusivement autour de la question du poste. Accord du comité*

*M.DEPOND se propose pour organiser la réunion.*

*A noter : Un courrier signalant la fin du contrat doit être transmis à l'ACsé courant juin.*

### **M.RECOUVREUR**

*La présence de 3 adjoints municipaux vient souligner tout l'intérêt porté au collectif CLEF. Mais à l'issue de ce comité, un seul des adjoints représentera la municipalité au sein du réseau.*

*M.RECOUVREUR rappelle sa participation aux premières réunions de la CLEF, en 1999 et confirme que pour maintenir un tel réseau, il faut outre un travail de qualité, des relations de qualité.*

*La question de la pérennisation de la mission repose sur la pérennisation du poste. La municipalité devra faire face aux questions financières liées à 2 postes en lien avec l'enfant et la famille. Le poste CLEF et le poste de la Réussite Éducative. Un choix sera peut-être à faire.*

*M.DUFRENOY précise que les 2 missions bien que plaçant l'enfant et la famille au cœur du métier recourent des champs radicalement différents.*

### **Mme FLEURANTIN**

*La ville a soutenu la mission CLEF, cette année avec une aide sur le poste de 3000€. Mme FLEURANTIN propose également que l'investissement du collectif, se concentre cette année essentiellement sur le quartier Niederbronn.*

### **Perspectives**

*« La priorité doit être donnée au quartier Niederbronn ».*

*« Réunir un comité restreint des financeurs et décideurs pour étudier la question de l'avenir de la CLEF.*

### **Comité Départemental du REAAP et Médiation Familiale**

*Mme PLATTI (CAF) est pilote du Comité Départemental qui rassemble le Conseil Général, la DDASS et la CAF.*

*Elle informe les partenaires qu'à ce jour, il n'y a que 2 autres réseaux s'apparentant à la CLEF :*

*1- le réseau de Toul, lequel est porté complètement par l'association de quartier Mosaïque, lequel regroupe en un seul dossier de demandes de subvention les propositions d'actions.*

*2- le réseau de Champs le Boeuf porté également par une association. « Jeunes et cité »*

*Mme PLATTI précise que le comité départemental REAAP propose des formations aux opérateurs ainsi qu'une participation à des comités d'animation où les professionnels peuvent échanger, informer et s'informer, partager leurs outils... Un rare lieu où les associations du département peuvent se rencontrer.*

*Madame PLATTI déplore que les associations opérateurs REAAP ne soient pas toutes rassemblées au sein du réseau CLEF. Au cœur même du dispositif REAAP, le réseau est fondamental!*

Conseil Général

M.DEPOND

Nous avons tous relevé des intérêts convergents : la prévention et l'évolution des métiers auxquels la CLEF a participé

Perspectives

1- une meilleur gouvernance de la CLEF :

Nos objectifs doivent apparaître plus clairement.

Nous devons assurer la promotion de la CLEF,

Nous devons être présents aux comités de pilotage

2- La CLEF ne doit pas être positionnée comme un organisme de formation. Elle est pôle de ressources.

3- Les partenaires qui siègent (siègeront) au comité de pilotage ne peuvent dans le même temps être prestataires de service.

4- La CLEF est hébergée administrativement par la MJC. Quel autre cadre pourrait offrir plus qu'un hébergement administratif... Sans détour... nous avons pensé au CCAS.

5- Nous souhaiterions affiner la question des liens entre le DRE et la CLEF et entre le Conseil Général et la CLEF (commission CG/E.N)

6- Nous souhaiterions partager un temps d'échanges avec la municipalité autour des orientations politiques de chacun sur les questions de l'enfance, la petite enfance, les ados et la famille.

La parentalité est l'une des 3 orientations du territoire du Lunévillois. (les autres priorités : la mobilité et le développement économique et touristique)

Mme GUILLEMOT répond favorablement à cette invitation à échanger.

Caisse d'Allocations Familiales

Mme PODOR

A l'échelle de la ville de Lunéville, la CAF engage un diagnostic global sur divers thèmes : l'enfance, la petite enfance, la santé...

3 axes sont prioritaires

- l'insertion et la précarité
- la lisibilité/le cloisonnement des offres de service
- le quartier Niederbronn-Zola

Il ne faudra pas moins de 5 ans pour installer un nouveau climat social dans ce quartier et l'ANRU doit comporter un volet social.

Perspective

Notre demande est que la CLEF soit sollicitée comme acteur de développement partenaire de travail sur le projet global du quartier Niederbronn.

**LES DECISIONS**

1. Le comité décide la création d'un comité restreint réunissant les partenaires financiers et porteurs du poste (ETAT, DDASS, MJC, CAF, Conseil Général, Mairie et L'Éducation Nationale) pour travailler exclusivement autour de la question du poste. M.DEPOND se propose pour organiser la réunion.
2. Accord du comité pour que M.Dufrenoy représente la CLEF au CLSPD
3. Reprendre le débat sur le soutien aux parents d'ados
4. Re-travailler le projet « Rendez-vous des parents »
5. Recueillir et transmettre au comité de pilotage des informations concernant le groupe de recherche action départemental
6. Solliciter auprès des partenaires absents (Les Epis, APPEL, la FLEP, les CEMEA, le CMP) un courrier écrit précisant leur positionnement dans le fonctionnement de la CLEF
7. Voir la question de la dette de l'association APPEL via la MJC.

**Prochain  
Comité**

**JEUDI 10  
DECEMBRE 2009**

**à 14h00**

**au 34, rue  
Niederbronn.**